



TRAMPOLINE : Compétitions Mondiales par Groupe d'Age (CMGA) et Championnat du Monde Junior (CMJ) PAMPLONA (ESP), du 13 au 16 novembre 2025

Préambule : modifications du règlement international

- Catégorie 15-16 ans : Création d'un championnat du monde junior (réservé exclusivement au 15/16 ans) sous le même format compétitif que les championnats d'Europe junior : Q1 – Q2 – Finale. Ce format concerne aussi bien les épreuves individuelles que synchronisées. Il n'y a pas de concours par équipe.
- Catégorie 17-21 ans : Ajout du L1 en phase de qualifications.
- Plus de changement de catégorie possible pour les épreuves synchronisées, quel que soit la catégorie.

En résumé : Format compétitif des CMGA et des CMJ

Catégorie 11-12 ans (AG1) : Q1 (L1 + L2) - Finale (L2) => pas de changement

Catégorie 13-14 ans (AG2) : Q1 (L1 + L2) - Finale (L2) => pas de changement

Catégorie 15-16 ans (CMJ) : Q1 (L1 + L2) - **Q2 (L2)** – Finale (L2) => changement de format de compétition

Catégorie 17-21 ans (AG3) : Q1 (L1 + L2) - Finale (L2) => changement de format de compétition

Organisation des épreuves de sélections aux CMGA et CMJ :

Obligation en 2025 : Obligation d'être sélectionné(e) aux championnats de France en filière Elite pour valider sa sélection CMGA.

Inscription :

Les clubs seront invités à inscrire les gymnastes souhaitant participer aux sélections CMGA avant le 30 mars sur le fichier à remplir envoyé par la fédération le 10 mars.

Deux épreuves de sélections :

Test N°1 : Masters (Bois Colombes) :

- 1 L1 et 2 L2 lors des qualifications le samedi.
- 1 L1 le dimanche à la marge de la compétition officielle

Test N°2 : Championnats de France (Rennes)

- 2 L2 des qualifications

En cas d'impossibilité pour un gymnaste, inscrit dans le PPF, de participer aux Masters et/ou Championnats de France (avec certificat médical), un test de rattrapage pourra être organisé à Antibes lors du stage junior qui aura lieu du 30 Juin au 4 Juillet.

Si, il ou elle n'est pas convoqué(e) pour ce stage, il ou elle devra participer au test de rattrapage sans prise en charge financière fédérale. La date précise sera communiquée à l'issue du championnat de France.

Mode de sélection en Trampoline individuel pour les catégories AG1 (11/12) AG2 (13/14) JUNIOR (15/16) et AG3 (17/21) :

Pour qu'un score soit validé, il faut réaliser, à la fois les exigences de total + le nombre de saltos comptabilisés dans le calcul de la difficulté du L2 (niveau 1 ou 2, cf. le tableau *Exigences minimales de sélection* ci-dessous) et présenter un premier exercice (L1) conforme aux exigences de la catégorie concernée (cf. Règlement pour les compétitions mondiales par groupe d'âge).

Le meilleur L1 réalisé lors du week-end des Masters sera pris en compte. Les 2 meilleurs L2 parmi les 4 possibles lors des qualifications des Masters et des championnats de France seront pris en compte.

L'addition du meilleur L1 (comptabilisé deux fois) et des 2 meilleurs L2 permettra d'obtenir le score final et d'établir le classement et la liste des sélectionné(e)s.

Pour toutes les catégories, 4 gymnastes maximum par catégorie pourront être sélectionné(e)s :

- 1) Les gymnastes les mieux classé(e)s avec respect des minima de niveau 1.
- 2) Les gymnastes les mieux classé(e)s avec respect des minima de niveau 2.

Pour départager les ex-æquo, seront pris en compte :

- 1) Le meilleur L2
- 2) La meilleure difficulté du L2 comptabilisé
- 3) Le meilleur TOF du L2 comptabilisé

Mode de sélection en Trampoline Synchronisé :

Les formations pour les compétitions Trampoline Synchronisé seront proposées à l'issue du camp d'été par la Direction Technique Nationale (en concertation avec les clubs).

Exigences minimales de sélections :

NIVEAU 1			
11-12 ans FILLES (AG1)		11-12 ans GARCONS (AG1)	
Minima	Nombre de saltos	Minima	Nombre de saltos
168,0 Pts	Min. 14 / L2	170,0 Pts	Min. 15 / L2
13-14 ans FILLES (AG2)		13-14 ans GARCONS (AG2)	
Minima	Nombre de saltos	Minima	Nombre de saltos
172,0 Pts	Min. 15 / L2	176,0 Pts	Min. 17 / L2
Junior FILLES		Junior GARCONS	
Minima	Nombre de saltos	Minima	Nombre de saltos
178,0 Pts	Min. 17 / L2	184,0 Pts	Min. 19 / L2
17-21 ans FILLES (AG3)		17-21 ans GARCONS (AG3)	
Minima	Nombre de saltos	Minima	Nombre de saltos
182,0 Pts	Min. 19 / L2	196,0 Pts	Min. 21 / L2
NIVEAU 2			
11-12 ans FILLES (AG1)		11-12 ans GARCONS (AG1)	
Minima	Nombre de saltos	Minima	Nombre de saltos
168,0 Pts	Min. 13 / L2	170,0 Pts	Min. 14 / L2
13-14 ans FILLES (AG2)		13-14 ans GARCONS (AG2)	
Minima	Nombre de saltos	Minima	Nombre de saltos
172,0 Pts	Min. 14 / L2	176,0 Pts	Min. 15 / L2
Junior FILLES		Junior GARCONS	
Minima	Nombre de saltos	Minima	Nombre de saltos
178,0 Pts	Min. 15 / L2	184,0 Pts	Min. 17 / L2
17-21 ans FILLES (AG3)		17-21 ans GARCONS (AG3)	
Minima	Nombre de saltos	Minima	Nombre de saltos
182,0 Pts	Min. 17 / L2	196,0 Pts	Min. 19 / L2

Encadrement des CMGA :

Conformément aux directives de la FIG, l'encadrement fédéral pourra être complété selon le volume de gymnastes engagés dans la compétition à partir d'un classement par points des entraîneurs ayant qualifié des gymnastes aux CMGA. L'attribution des points sera calculée comme suit :

Valorisation par le niveau de minima réalisé :

NIVEAU 1	
Classement du gymnaste	Points attribués à l'entraîneur
1er	5
2ème	4
3ème	3
4ème	2

NIVEAU 2	
Classement du gymnaste	Points attribués à l'entraîneur
1er	2
2ème	1.5
3ème	1
4ème	0.5

Valorisation du potentiel médaille :

Chaque gymnaste réalisant une performance supérieure de 5 points au moins par rapport aux minima de niveau 1 rapporte 3 points au total de l'entraîneur. (AG 1 AG 2 JUNIOR)

Chaque gymnaste réalisant une performance supérieure de 3 points au moins par rapport aux minima de niveau 1 rapporte 3 points au total de l'entraîneur. (AG 3)

Valorisation par le nombre de gymnastes sélectionnés :

1	1
2	1+2 = 3
3	1+2+3 = 6
4	1+2+3+4 = 10
5	1+2+3+4+5 = 15

Le collectif d'encadrement constitué s'engage à prendre part aux actions de préparation et à participer activement à la conduite des collectifs retenus pour les CMGA.

En cas de non-participation aux actions de préparation FFGym, (sauf motifs impérieux), l'entraîneur suivant dans le classement sera retenu.